

**Service de l'aménagement et de la planification
Observatoire de la réussite éducative**

Rapport n°01/2018 – mars 2018

Titre du document : Performances scolaires 2016

Objet du document :

Ce présent document propose plusieurs indicateurs statistiques provenant d'évaluations institutionnelles (1^{er} degré et 6^{ème}), de résultats aux examens (enseignement général, technologique, professionnel et agricole) et de résultats aux tests de lecture lors des Journées Défense et Citoyenneté (JDC).



Mars 2018

Les performances scolaires Synthèse et analyse (2016)

Table des matières

Introduction	4
1. 1 ^{er} degré public et privé.....	5
a. Evaluation des compétences acquises en Grande Section de maternelle.....	8
b. Evaluation des compétences acquises en CE1	11
c. Evaluation des compétences acquises en CM2.....	14
d. Evolution des compétences entre 2013 et 2017 pour une cohorte entre le CE1 et CM2	17
2. 2 nd degré public et privé	18
a. Les évaluations des compétences acquises du socle en début de 6 ^{ème}	19
b. Les résultats aux examens.....	20
c. Les résultats aux examens de l'enseignement agricole.....	23
d. Le baccalauréat en Nouvelle-Calédonie	26
e. Journée Défense Citoyenneté, résultats des jeunes scolarisés en lecture.....	29
Conclusion.....	32

Introduction

Comme prévu à l'origine par l'article 34 de la délibération n°106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'école calédonienne, l'Observatoire de la Réussite Educative (ORE) a été mis en place depuis le 13 novembre 2017.

Il a pour rôle d'évaluer de manière autonome tous les aspects de l'ensemble du système éducatif :

- les politiques éducatives, notamment le PENC¹ ;
- l'ensemble du système éducatif, en fournissant les éléments (coûts, activités, résultats) permettant d'apprécier efficacité et efficience de celui-ci.

Ses travaux s'adresseront aussi bien à l'ensemble des acteurs concernés par le système scolaire néocalédonien, qu'à l'ensemble de la société civile. Afin de lui garantir une distance nécessaire par rapport aux directions et aux acteurs du système éducatif, l'ORE a été positionné au Service Aménagement et de Planification (SAP).

Dans un premier temps, un cadre de travail et un programme d'évaluations, d'enquêtes et d'études ont été soumis à la validation du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et du Conseil Consultatif de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (CCE) pour l'année 2018.

Comme cela était prévu dans la délibération n°186 du 1^{er} décembre 2016 relative à la charte d'application des orientations de politique éducative de la Nouvelle-Calédonie et dans son plan d'action triennal 2017-2019, un bilan intermédiaire de la mise en œuvre du projet éducatif a été présenté le mardi 19 décembre 2017 aux élus du Congrès par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, par la Direction de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC), par le Vice-Rectorat Direction Générale des Enseignements (VR-DGE) et par la Direction du service de l'Etat de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (DAFE).

Cette présentation aux élus du Congrès était structurée en trois parties :

- **les performances scolaires** avec un état des lieux des résultats aux évaluations et aux examens du premier et du second degré.
- **Le suivi de la réalisation des 70 actions** prévues par la Charte d'application pour l'année 2017 avec trois niveaux d'achèvement (action non-réalisée, action en cours de réalisation, action réalisée).
- **Le suivi de la mise en œuvre du PENC dans les projets d'école et d'établissement.**

A la suite de cette présentation, les élus du Congrès ont souhaité disposer d'une note de synthèse concernant ce bilan analysant les performances scolaires en Nouvelle-Calédonie, à la fois pour le secteur public et pour le secteur privé sous contrat.

¹ Projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie

Sur le modèle de cette présentation, ce rapport sur les performances scolaires est structuré autour de deux points : le premier degré (1) et le second degré (2).

1. 1^{er} degré public et privé

Depuis 2013, la direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie (DENC) a mis en place des évaluations pour les classes de Grande Section (GS) de maternelle, de cours élémentaire 1^{ère} année (CE1) et de cours élémentaire 2^{ème} année (CM2) qui correspondent à la fin des cycles actuels. Ces évaluations sont avant tout destinées aux écoles pour qu'elles disposent d'un outil de pilotage et d'orientation des efforts de l'équipe enseignante afin d'améliorer la réussite de ses élèves :

- En comparant les résultats de ses élèves à ceux de l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, toutes les écoles peuvent situer le niveau de compétences de leurs élèves par rapport à une référence unique calédonienne, et donc réajuster au fil des ans le niveau de leurs ambitions.
- En comparant leurs écarts avec la moyenne calédonienne dans différentes compétences évaluées, les équipes enseignantes peuvent identifier les points forts autant que les marges de progrès de leur enseignement.
- Enfin, elles disposent d'outils d'analyse des résultats individuels qui permettent à chaque enseignant de CP, de CE2 et de 6^{ème} de programmer son enseignement dès le début de l'année scolaire et de différencier sa pédagogie, même si les élèves sont issus d'écoles différentes.

La spécificité de l'outil d'évaluation de la DENC ne permet pas de mesurer explicitement l'évolution du niveau général des compétences des élèves calédoniens. Il doit donc être utilisé comme indicateur avec beaucoup de précautions. Parmi ces précautions, l'interprétation de la valeur des taux moyens calédoniens de réussite mérite une explication.

Ainsi, il convient de s'interdire d'interpréter un taux de 50% de réussite moyenne comme la signification d'un manque de 50% (100 – 50) des compétences normalement exigées pour chaque élève en fin de cycle. La valeur 100% n'est absolument pas la norme requise pour tous.

Le niveau du taux de moyen de réussite obtenu est proportionnel au degré de difficulté moyen des questions posées (items) par le protocole d'évaluation. Ainsi, les taux élevés de réussite moyenne enregistrés en fin de maternelle (~80%) ne doivent pas être comparés aux taux bien moindre constatés en CE1 (~65%) et CM2 (~55%) ; surtout pas pour en déduire que les compétences s'effondrent à l'école élémentaire. Des degrés de difficulté différents des protocoles expliquent ces différences de niveau des taux.

Pour servir d'outil performant de différenciation des enseignements, un protocole d'évaluation doit être discriminant, pour faire apparaître des différences fines d'acquisition de compétences entre les élèves, et donc pour indiquer précisément aux enseignants ce dont

chaque élève a besoin d'apprendre. Pour participer à la hausse du niveau général des compétences, un outil d'évaluation doit également être porteur d'exigences ambitieuses. Le choix du degré de difficulté d'un protocole doit réaliser cet équilibre délicat entre la valorisation des acquis, la révélation fine des besoins et les ambitions d'ensemble portées par le système éducatif.

Pour rappel, en Nouvelle-Calédonie, l'organisation des enseignements est conçue par cycle :

- **le cycle 1** ou cycle des apprentissages premiers correspond à l'école maternelle, aux classes de petite (PS), moyenne (MS) et grande section (GS) ; la grande section, classe obligatoire, est une classe charnière entre le cycle 1 et le cycle 2 ;
- **le cycle 2** ou cycle des apprentissages fondamentaux correspond au cours préparatoire (CP) et au cours élémentaire 1ère année (CE1) ;
- **le cycle 3** ou cycle des approfondissements correspond au cours élémentaire deuxième année (CE2), au cours moyen première (CM1) et deuxième année (CM2).

Cette organisation en cycles pédagogiques permet aux enseignants de construire une progression cohérente et continue des apprentissages, d'en adapter les rythmes à la diversité des élèves et d'en définir les modalités d'évaluation.

Les compétences évaluées concernent les domaines suivants :

- L'appropriation du langage, la découverte de l'écrit et la découverte du monde en GS.
- Le français et les mathématiques en CE1.
- Le français, les mathématiques et l'anglais en CM2.

Si ces évaluations permettent entre autre, d'apprécier le niveau de tous les élèves à des moments clefs de leur scolarité primaire, il convient de noter qu'elles ont d'abord concerné l'ensemble des écoles primaires du public (depuis 2013) puis celles du privé sous contrat (FELP, ASEE depuis 2014 et DDEC depuis 2015). Par ailleurs, les protocoles d'évaluation étant différents chaque année, les résultats en hausse ou en baisse interdisent de conclure à une hausse ou à une baisse du niveau de compétences des élèves. Seules les évaluations de CE1 et de CM2 en français et mathématiques de 2013 et de 2017 font exception puisqu'elles suivent un protocole d'évaluation similaire et sont donc comparables.

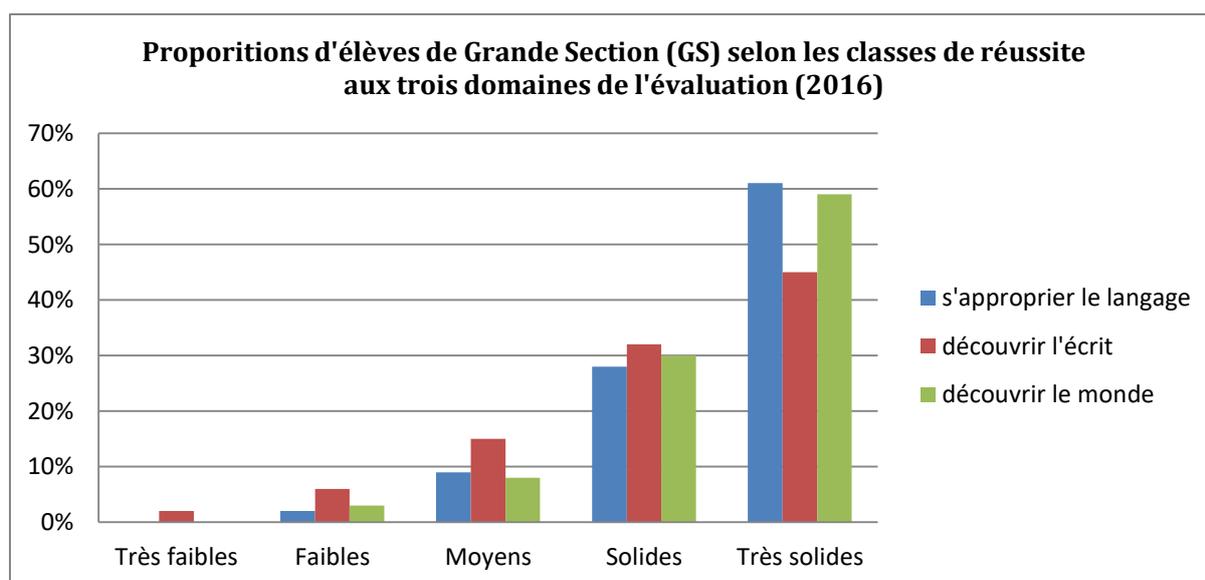
Dans cette première partie consacrée aux performances scolaires du premier degré, nous nous appuierons essentiellement sur les données collectées par la DENC via l'interface POESIE.

a. Evaluation des compétences acquises en Grande Section de maternelle

Dispersion des 3083 élèves de GS des écoles publiques en fonction de leur résultat à chacun des trois domaines de l'évaluation 2016

S'APPROPRIER LE LANGAGE				
0%	2%	9%	28%	61%
Très faibles	Faibles	Moyens	Solides	Très solides
DÉCOUVRIR L'ÉCRIT				
2%	6%	15%	32%	45%
Très faibles	Faibles	Moyens	Solides	Très solides
DÉCOUVRIR LE MONDE				
0%	3%	8%	30%	59%
Très faibles	Faibles	Moyens	Solides	Très solides

Pour obtenir cette classification, la DENC a fait le choix d'un découpage en classes d'amplitude égale en fonction du nombre d'items réussis par les élèves. Ces 5 catégories sont équivalentes et correspondent aux taux de réussite des élèves (très faibles entre 0% et 20% d'items réussis, faibles entre 20% et 40%, moyens entre 40% et 60%, solides entre 60% et 80% et très solides entre 80% et 100%). Par exemple, si un élève obtient un score de 18% dans le domaine « découvrir l'écrit », il sera classé dans le groupe des « élèves ayant des résultats jugés très faibles » dans ce domaine. Par ailleurs, si ce même élève obtient un score de 85% dans le domaine « découvrir le monde », il sera classé dans le groupe des « élèves ayant des résultats jugés très solide ». Par exemple, 2% des élèves de Nouvelle-Calédonie ont obtenu des résultats jugés faibles, alors que 61% d'entre eux ont obtenu des résultats jugés très solides dans le domaine « s'approprier le langage. »



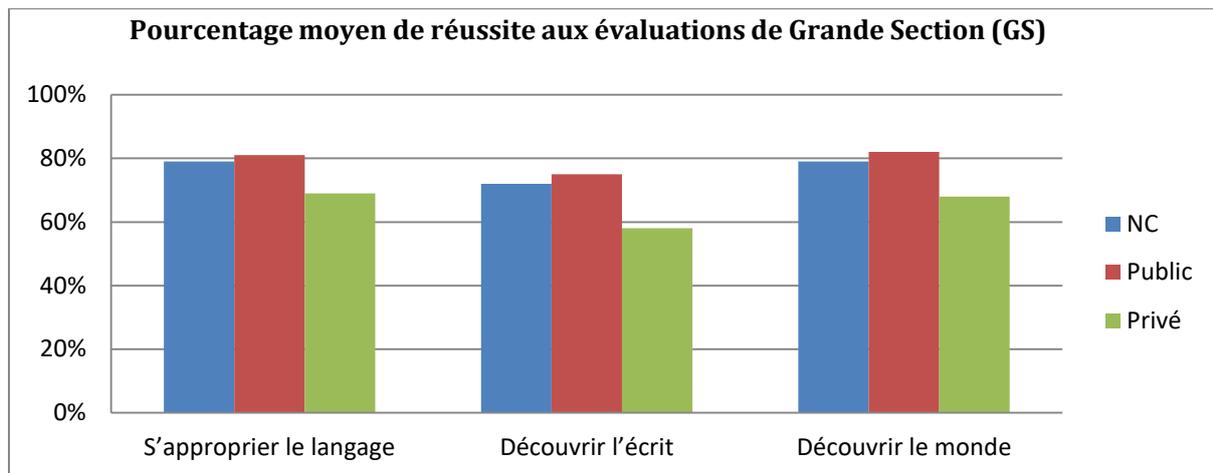
Plus de la moitié des élèves de GS (respectivement 61% et 59%) ont obtenu un résultat supérieur à 80% de réussite aux évaluations de fin de cycle 1 en 2016 dans les domaines du langage et de la découverte du monde. Ces évaluations ont fait apparaître une proportion de 89% d'élèves dont les compétences sont solides à très solides. Pour ce qui concerne les compétences de découverte de l'écrit, la proportion constatée est satisfaisante (77%) mais révèle une marge de progrès de 12 points environ pour rejoindre les proportions des deux autres domaines. Néanmoins, il convient de nuancer une telle différence entre les différents domaines. La différence de taux de réussite entre ce domaine et les deux autres peut être due à un degré moyen de difficulté des questions supérieur à celui des questions des deux autres domaines. Si le protocole utilisé l'année suivante présente une hiérarchie différente des degrés de difficulté entre les domaines, les résultats s'inverseront même si la cohorte d'élèves est aussi performante que la précédente.

Aujourd'hui, une réflexion est en cours au sein de la DENC pour rendre ce protocole plus discriminant. En effet, pour être un outil au service de l'amélioration générale des compétences des élèves, les protocoles GS méritent d'être plus discriminants. En effet, si plus de 50 % des élèves réussissent plus de 80% du test, la mise en évidence de leurs marges de progrès est très insuffisante et ne peut guider le travail des enseignants. En ce sens, la partie du protocole qui évalue les compétences de découverte de l'écrit apporte davantage d'informations utiles aux enseignants de pour guider leur travail. Dès le cycle 1, apparaissent des différences de réussite importantes pour un petit effectif auquel il faudrait prêter une attention renforcée, faute de quoi des lacunes cumulatives graves ne tarderont pas à les mettre en échec sévère.

Comparaison des scores des élèves du secteur public et ceux du secteur privé

	NC	Public	Privé
S'approprier le langage	79%	81%	69%
Découvrir l'écrit	72%	75%	58%
Découvrir le monde	79%	82%	68%

Les résultats aux trois domaines de l'évaluation de GS mettent en lumière un écart significatif de résultats entre les secteurs privé et public.



Les scores présentés lors du bilan du PENC sont des moyennes des pourcentages de réussite aux items des élèves qui ont passé la totalité des séquences de l'évaluation. Le nombre d'items par évaluation est précisé dans le tableau joint ci-dessous ;

EVALUATIONS INSTITUTIONNELLES		
NIVEAUX	DOMAINES	NOMBRE D'ITEMS
GS	S'appropriier le langage	29
	Découvrir l'écrit	20
	Découvrir le monde	25

Par conséquent, à la lecture de ce graphique, le pourcentage moyen de réussite obtenu par les élèves de Nouvelle-Calédonie est compris entre 79% (*s'appropriier le langage* et *découvrir le monde*) et 72% (*découvrir l'écrit*), ce que l'on peut considérer comme des résultats « solides » (moyenne comprise entre 60% et 80% d'items réussis). Même nuance que précédemment, ces résultats sont jugés solides au regard des ambitions implicitement contenues dans les protocoles (degré de difficulté de l'ensemble des items).

b. Evaluation des compétences acquises en CE1

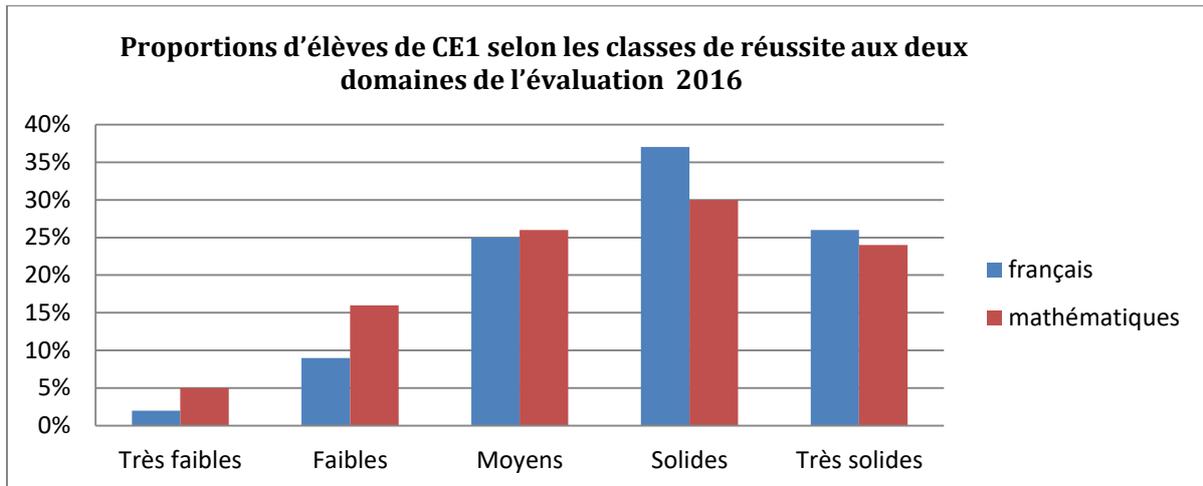
Dispersion des 3271 élèves de CE1 des écoles publiques en fonction de leur résultat à l'évaluation

FRANÇAIS				
2%	9%	25%	37%	26%
Très faibles	Faibles	Moyens	Solides	Très solides
MATHÉMATIQUES				
5%	16%	26%	30%	24%
Très faibles	Faibles	Moyens	Solides	Très solides

L'évaluation de fin de cycle 2 de 2016 indique que 63% des élèves ont un taux de réussite en français supérieur à 60 %, témoignant de compétences jugées « solides à très solides. En mathématiques ils ne sont que 54 % à témoigner de compétences « solides à très solides », alors que la proportion d'élèves ayant des compétences faibles et très faibles est de plus d'un sur cinq. Si la résorption de la proportion d'élèves ayant des compétences fragiles doit toujours demeurer une priorité, c'est en mathématiques que les marges de progrès sont les plus importantes.

L'évaluation de fin de cycle 2 de 2016 indique que 89% des élèves ont un taux de réussite en français supérieur à 40 %, témoignant de compétences jugées « moyennes à très solides ». En mathématiques, ils ne sont que 79% à témoigner de compétences « moyennes à très solides », alors que la proportion d'élèves ayant des compétences faibles et très faibles est de plus d'un sur cinq. Si la résorption de la proportion d'élèves ayant des compétences fragiles doit toujours demeurer une priorité, c'est en mathématiques que les marges de progrès sont les plus importantes.

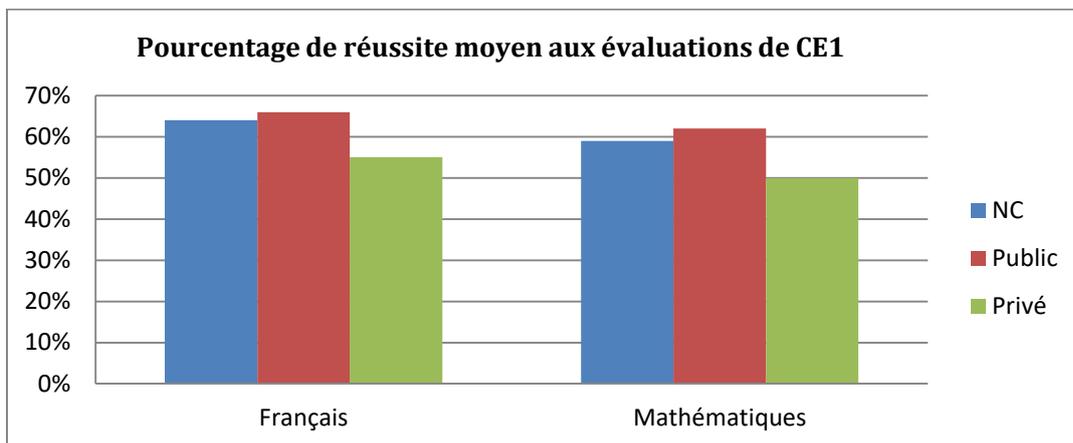
Néanmoins, comme vu précédemment, la différence de taux de réussite entre ces deux domaines peut être due à un degré moyen de difficulté des questions supérieur à celui des questions l'autre domaine. Si le protocole utilisé l'année suivante présente une hiérarchie différente des degrés de difficulté entre les domaines, les résultats s'inverseront même si la cohorte d'élèves est aussi performante que la précédente. Toutefois, ce protocole de CE1 semble nettement plus discriminant que celui de GS et en ce sens il est plus satisfaisant.



Comparaison des scores des élèves du secteur public et ceux du secteur privé

	NC	Public	Privé
Français	64%	66%	55%
Mathématiques	59%	62%	50%

Comme pour l'évaluation de GS, les résultats aux différents domaines de l'évaluation de CE1 mettent en lumière un écart significatif de résultats entre les secteurs privé et public.



Les scores présentés lors du bilan du PENC sont des moyennes des pourcentages de réussite aux items des élèves qui ont passé l'évaluation. Le nombre d'items par évaluation est précisé dans le tableau joint ci-dessous ;

EVALUATIONS INSTITUTIONNELLES		
NIVEAUX	DOMAINES	NOMBRE D'ITEMS
CE1	Français	60

	Mathématiques	40
--	---------------	----

Le pourcentage moyen de réussite obtenu par les élèves de Nouvelle-Calédonie est de 64% (*français*) et de 59% (*mathématiques*), ce que l'on peut considérer comme des résultats « solides » (moyenne compris entre 60% et 80% d'items réussis) à « moyen » (moyenne comprise entre 40% et 60% d'items réussis). Ces chiffres confirment également que c'est en mathématiques que les marges de progrès sont les plus importantes en CE1. Même nuance que précédemment, la différence de taux de réussite entre ces deux domaines peut être due à une différence du degré moyen de difficulté d'un domaine par rapport à l'autre. Si le protocole utilisé l'année suivante présente une hiérarchie différente des degrés de difficulté entre les domaines, les résultats s'inverseront même si la cohorte d'élèves est aussi performante que la précédente.

On touche ici la limite de l'interprétation des résultats de l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, qui ne sont pas conçus pour être des indicateurs du niveau global des élèves, mais qui sont principalement destinés à être la référence des résultats des ensembles de tailles très inférieures que sont les circonscriptions, les écoles ou groupes d'écoles.

c. Evaluation des compétences acquises en CM2

Dispersion des 3110 élèves de CM2 des écoles publiques en fonction de leur résultat à l'évaluation 2016 dans les domaines du français et des mathématiques

FRANÇAIS				
4%	15%	29%	31%	21%
Très faibles	Faibles	Moyens	Solides	Très solides
MATHÉMATIQUES				
9%	21%	29%	25%	17%
Très faibles	Faibles	Moyens	Solides	Très solides

Dispersion des 3085 élèves de CM2 des écoles publiques en fonction de leur résultat à l'évaluation 2016 dans le domaine de l'anglais

ANGLAIS				
11%	18%	21%	23%	27%
Très faibles	Faibles	Moyens	Solides	Très solides

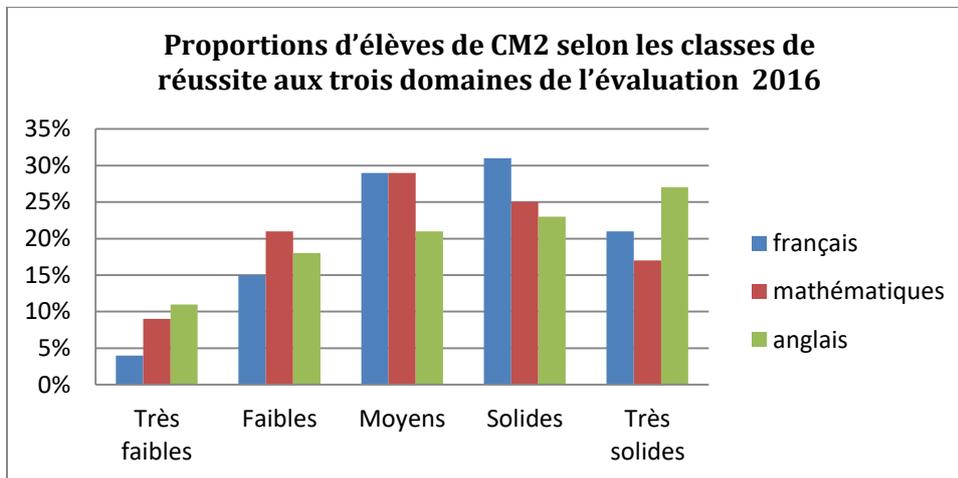
B2I	
Nombre de B2I validés	Ratio
1921	59%

L'évaluation de fin de cycle 3 de 2016 indique que 52% des élèves ont un taux de réussite en français supérieur à 60 %, témoignant de compétences jugées « solides à très solides. En mathématiques, ils ne sont que 42% à témoigner de compétences « solides à très solides », alors que la proportion d'élèves ayant des compétences faibles et très faibles est de près d'un sur trois. Si la résorption de la proportion d'élèves ayant des compétences fragiles doit toujours demeurer une priorité, c'est en mathématiques que les marges de progrès sont les plus importantes.

L'évaluation de fin de cycle 3 de 2016 indique que 78% des élèves ont un taux de réussite en français supérieur à 40 %, témoignant de compétences jugées « moyennes à très solides ». En mathématiques, ils sont 70% à témoigner de compétences « moyennes à très solides », alors que la proportion d'élèves ayant des compétences faibles et très faibles est de près d'un sur trois.

En anglais, près d'un élève sur deux est en réussite ; la proportion d'élèves ayant des compétences faibles et très faibles est supérieure à 30%, mais en régression régulière en raison de la résorption progressive du nombre d'écoles dépourvues d'enseignants habilités à enseigner l'anglais. Sachant qu'il faut individuellement un taux de réussite de 80% pour valider le niveau A1 du CECRL, ce tableau indique que 27% des élèves calédoniens valident cette compétence du socle commun.

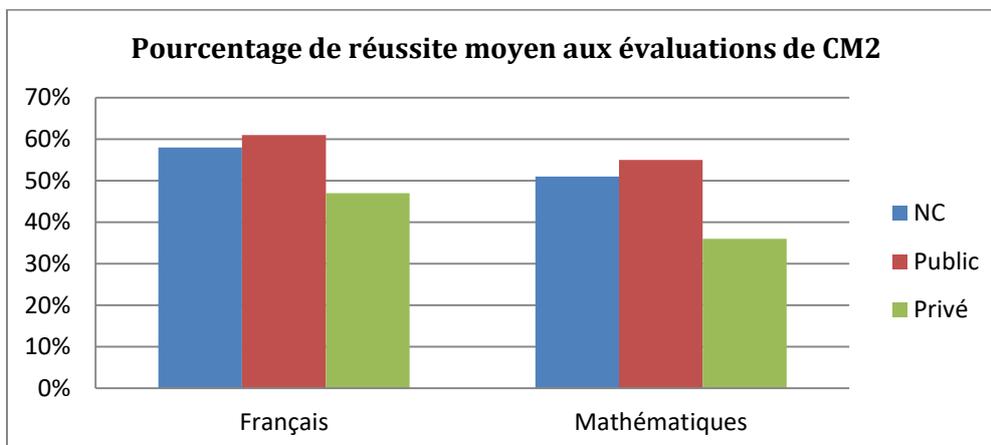
La validation du B2i (nouveau protocole d'évaluation) obligeant la validation de l'ensemble des domaines, entraîne la chute de son taux qui est lié aux conditions d'équipement numérique (notamment l'accès à Internet). Pour rappel, lors de l'année de transition avec les deux protocoles mis en œuvre, le ratio du nombre de B2i validés était de 72%.



Comparaison des scores des élèves du secteur public et ceux du secteur privé

	NC	Public	Privé
Français	58%	61%	47%
Mathématiques	51%	55%	36%

Comme pour l'évaluation de GS et de CE1, les résultats aux différents domaines de l'évaluation de CM2 mettent en lumière un écart significatif de résultats entre les secteurs privé et public.



Les scores présentés lors du bilan du PENC sont des moyennes de pourcentage de réussite aux items des élèves qui ont passé l'évaluation. Le nombre d'items par évaluation est précisé dans le tableau joint ci-dessous ;

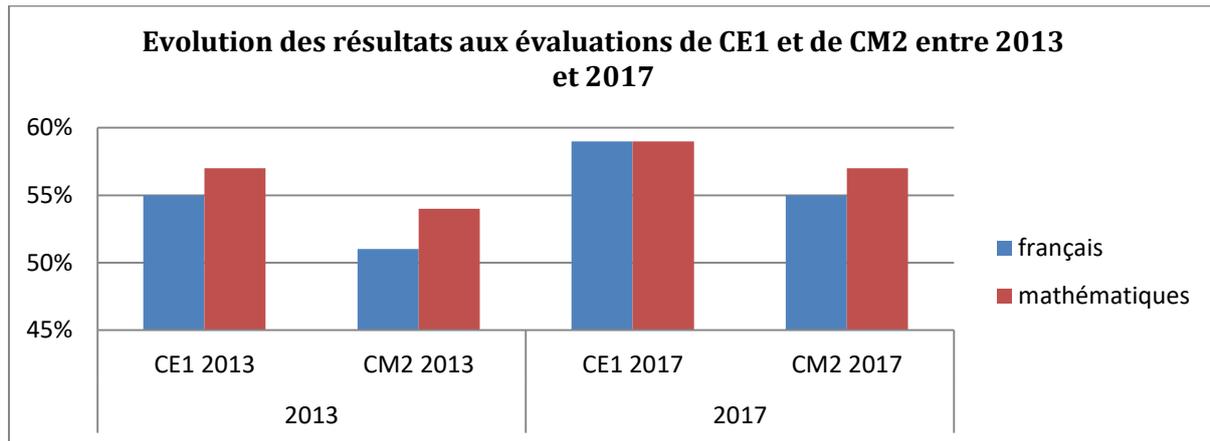
EVALUATIONS INSTITUTIONNELLES		
NIVEAUX	DOMAINES	NOMBRE D'ITEMS
CM2	Français	60
	Mathématiques	40

Par conséquent, à la lecture de ce graphique, le pourcentage moyen de réussite obtenu par les élèves de Nouvelle-Calédonie est de 58% (*français*) et de 51% (*mathématiques*), ce que l'on peut considérer comme des résultats « moyens » (moyenne comprise entre 40% et 60% d'items réussis).

A l'instar des évaluations de CE1, ces chiffres confirment également que c'est en mathématiques que les marges de progrès sont les plus importantes à ce niveau d'études. Néanmoins, rappelons que la différence de taux de réussite entre ces deux domaines peut être liée à une différence du degré moyen de difficulté d'un domaine par rapport à l'autre. Si le protocole utilisé l'année suivante présente une hiérarchie différente des degrés de difficulté entre les domaines, les résultats s'inverseront même si la cohorte d'élèves est aussi performante que la précédente.

d. Evolution des compétences entre 2013 et 2017 pour une cohorte entre le CE1 et CM2

		français	mathématiques
2013	CE1 2013	55%	57%
	CM2 2013	51%	54%
2017	CE1 2017	59%	59%
	CM2 2017	55%	57%



Tout d'abord, il convient de préciser que pour cette section, les résultats étudiés sont ceux du secteur public. En effet, la collecte complète des évaluations pour le secteur privé a été effective seulement à partir de 2015. Les comparaisons entre 2013 et 2017 concernent donc uniquement les écoles publiques.

L'intérêt d'analyser ces chiffres (CE1 et CM2 pour 2013 et pour 2017) est double :

- Grâce à un protocole identique (2013 et 2017), il est possible de comparer les résultats des évaluations sur une période de 4 ans, permettant ainsi d'évaluer la progression globale des résultats des écoliers de CE1 et de CM2.
- Etant donné que 4 années séparent le CE1 et le CM2, la comparaison entre 2013 et 2017 permet théoriquement et mécaniquement de réaliser un suivi de cohorte de ces élèves. Et effectivement, les résultats en mathématiques et en français des élèves de CM2 en 2017 sont strictement identiques avec ceux des élèves de CE1 en 2013. Toutefois, rappelons que les degrés de difficulté entre les protocoles CE1 et CM2 sont indépendants. La comparaison de ces taux de réussite est donc à nuancer.

Entre 2013 et 2017, grâce aux actions de formation et d'accompagnement des maîtres, on observe une progression substantielle des résultats aux évaluations de CE1 et de CM2 ce qui laisse présager une amélioration mécanique des résultats pour les évaluations des années à venir. Ce résultat encourageant méritera d'être confirmé par les résultats 2018 qui utiliseront les protocoles de 2014 par souci de comparabilité. Néanmoins, cette marge de progrès demeure conditionnée

entre autres par la poursuite des plans de formation continue, par le suivi des enseignants sur le terrain et par la mise en place de projets d'écoles adaptés aux besoins des élèves.

2. 2nd degré public et privé

Dans cette seconde partie consacrée aux performances scolaires dans le second degré, nous nous appuyerons essentiellement sur les données collectées par le Vice-Rectorat et son Service Etudes et Prospectives (SEP).

Deux dates « étalons » ont été choisies pour cette section : **2012** (date du transfert du système éducatif à la Nouvelle-Calédonie) et **2016** (date de lancement du PENC) afin de proposer un état du système au moment de la mise en place du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux évaluations des compétences acquises du socle en début de 6^{ème}.

Dans un deuxième temps, nous analyserons l'évolution des résultats aux examens et nous replacerons ces chiffres avec ceux de la métropole et des académies d'Amiens (académie de référence au regard de la répartition des élèves du 2nd degré selon la catégorie socio-professionnelle du responsable, proche de la Nouvelle-Calédonie) et de Polynésie française. Dans cette section, nous ferons un focus sur les résultats aux examens de l'enseignement agricole.

Dans une troisième section, nous analyserons en détails les résultats du baccalauréat en Nouvelle-Calédonie à travers les pourcentages de mentions obtenues et la proportion de bacheliers dans une classe d'âge.

Enfin, dans une dernière partie, nous proposerons une première lecture synthétique des résultats des évaluations de lecture soumises aux jeunes convoqués aux Journées Défense Citoyenne, qu'ils soient scolarisés ou non. L'objectif prioritaire de cette partie sera d'évaluer la compétence essentielle qu'est la lecture à l'aide d'indicateurs externes au système éducatif.

a. Les évaluations des compétences acquises du socle en début de 6^{ème}

Pour la première fois, dans le cadre du projet éducatif, tous les élèves de 6^{ème} (privé et public), ont bénéficié en 2017 d'une évaluation exhaustive et complète. Il s'agit donc d'un véritable état des lieux, qui sera renouvelé tous les ans afin de permettre l'évaluation de l'évolution des compétences des élèves de 6^{ème}.

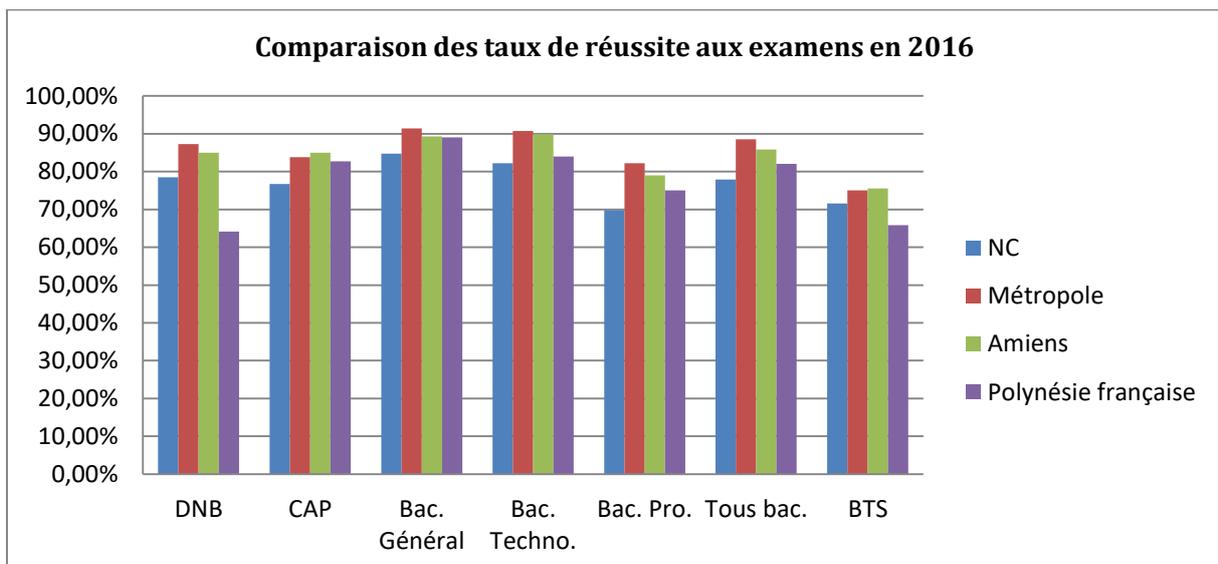
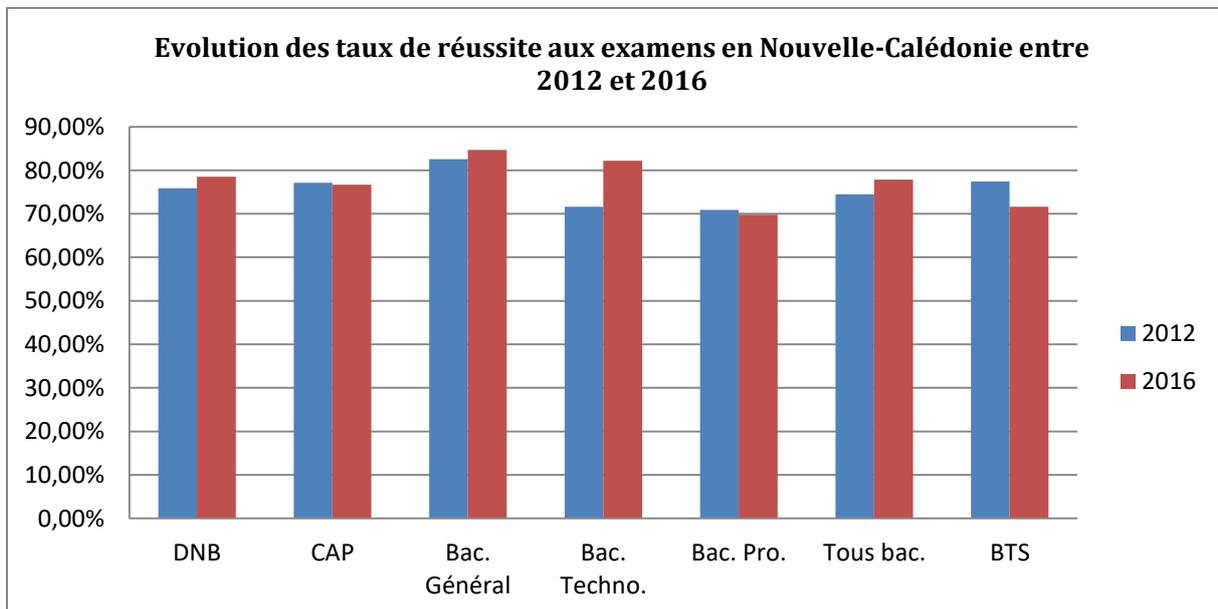
Le traitement de ces évaluations est réalisé par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du Ministère de l'Éducation nationale. Lors de la présentation du bilan intermédiaire au Congrès, nous ne disposions pas encore des moyennes territoriales pour les différents domaines de ces évaluations. Au moment de la publication de ce rapport, l'ORE ne dispose toujours pas des données consolidées des évaluations de 6^{ème} de 2017. Elles ne seront disponibles qu'à partir de juin 2018.

Pour compenser cette lacune et pour illustrer cette section, le Vice-Rectorat avait proposé lors du bilan intermédiaire du PENC de calculer la moyenne des réussites sur une sélection d'items correspondant à « *la maîtrise de la langue française* » (60,8%) et aux « *mathématiques, culture scientifique et technologique* » (55,5%).

Ces moyennes permettent de dégager quelques tendances : un décalage avec la Métropole de 7 ou 8 points et des performances supérieures à celles de l'académie d'Amiens (CSP proche de la Nouvelle-Calédonie) et comparables à celles de la Martinique, académie d'outre-mer ayant les meilleures performances. Néanmoins, et en l'absence des chiffres consolidés, ces moyennes de réussite ne permettent pas une comparaison plus précise avec la moyenne nationale ou avec les moyennes des autres académies.

Ces premières constatations nécessiteront donc d'être vérifiées plus précisément lors de la publication des chiffres détaillés par la DEPP en juin 2018.

b. Les résultats aux examens



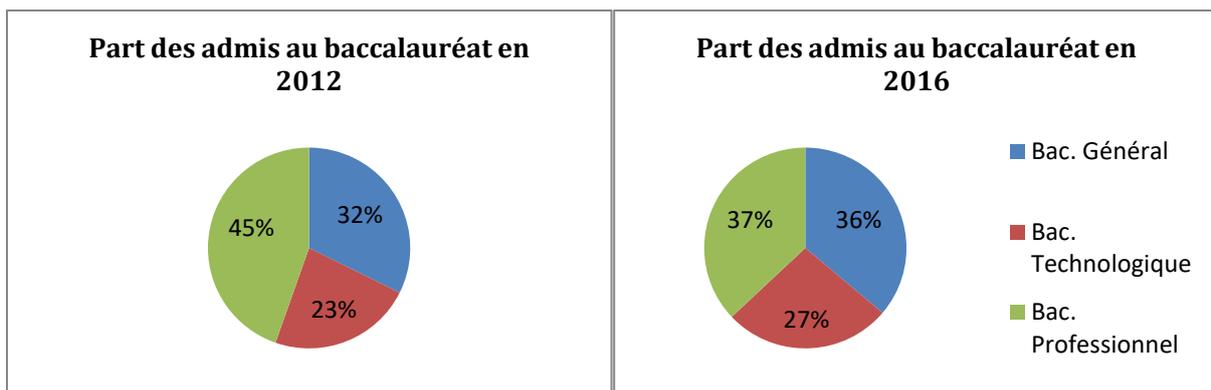
DNB : Le taux de réussite en Nouvelle-Calédonie s'élève à 78,5% en 2016 (+0,3 point par rapport à 2015). Il s'agit du niveau de réussite le plus élevé depuis 2012 (+2,6 points). Il demeure néanmoins inférieur de 8,8 points à la métropole, de 6,5 points à l'académie d'Amiens et supérieur de 14,4 points à la Polynésie française, les deux académies de référence au regard de l'origine sociale des élèves du second degré.

CAP : 856 candidats ont été admis à l'examen en 2016. Le taux de réussite est en hausse de 4,9 points sur un an à 76,7% mais semble stable entre 2012 et 2016 (-0,4 points). Il atteint 77,4% dans les spécialités de la production et 75,2% pour les spécialités des services.

BAC : 2 754 candidats ont été admis au baccalauréat, en progression de 3% par rapport à 2015 (une hausse équivalente à la progression du nombre d'inscrits). Le taux de réussite atteint 77,9%. Sur un an, il est relativement stable (-0,2 points) mais progresse entre 2012 et 2016 (+3,4 points). Néanmoins, il demeure toujours inférieur de 10,6 points à la métropole, 7,9 points à Amiens et 4,1 points à la Polynésie française.

Bac général : Avec 996 candidats admis à l'examen, le taux de réussite s'élève à 84,7%, soit une diminution de 0,6 points par rapport à 2015 mais une hausse de 2,1 points par rapport à 2012. Néanmoins, il est inférieur de 6,7 points à la métropole, 4,6 points à Amiens et 4,3 points à la Polynésie française.

Il convient également de noter que la structuration des admis au baccalauréat a profondément évolué entre 2012 et 2016 : une très forte progression du nombre d'admis au baccalauréat général et technologique (respectivement 36% et 27% des admis au bac) et une importante diminution de la part d'admis au baccalauréat professionnel (37% des admis contre 45% en 2012).



Bac technologique : Le nombre de candidats admis à l'examen s'élève à 738 en 2016. Le taux de réussite est de 82,2% en forte hausse de 5,6 points par rapport à 2015 et de 10,6 points par rapport à 2012. Il est inférieur de 8,5 points à la métropole, 7,7 points à Amiens et proche de celui de la Polynésie française (-1,8 points).

Bac professionnel: 1 020 candidats ont réussi l'examen. Le taux de réussite atteint 69,8% soit 3,3 points de moins par rapport à 2015. Entre 2012 et 2016, ce taux de réussite est relativement stable (-1,1 points). Il est inférieur de 12,4 points à la métropole, de 9,2 points à Amiens et de 5,2 points à la Polynésie française.

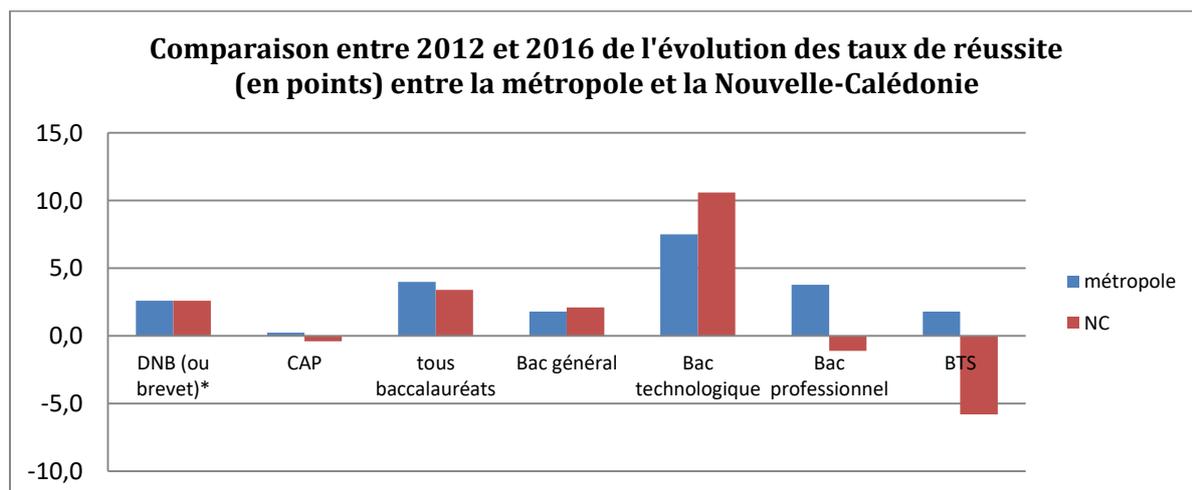
BTS : 443 élèves ont obtenu l'examen, soit 7,3% de plus en un an. Néanmoins, le taux de réussite atteint 71,6% et recule de 0,7 points par rapport à 2015 et même de 5,8 points par rapport à 2012. Il est inférieur de 3,4 points à la métropole, 3,9 points à Amiens mais est supérieur de 5,8 points à celui de la Polynésie française.

Comparaison de l'évolution des taux de réussite en Nouvelle-Calédonie et en métropole (2012-2016)

Fort de ce constat, nous avons comparé l'évolution des taux de réussite aux examens entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole entre 2012 et 2016.

Ainsi, au regard de ce graphique, nous constatons des progressions comparables pour le DNB (+2,6 points en métropole et en Nouvelle-Calédonie), le CAP (+0,3 points en métropole contre -0,4 points en Nouvelle-Calédonie), le baccalauréat général (+1,8 points en métropole contre +2,1 points en Nouvelle-Calédonie) et globalement, sur l'ensemble des baccalauréats (+ 4 points en métropole contre 3,4 points en Nouvelle-Calédonie).

Néanmoins, notons qu'à l'échelle des taux de réussite du baccalauréat technologique, la progression néocalédonienne est bien plus importante que la métropole sur cet intervalle (+10,6 points contre 7,5 en métropole). En revanche, si les taux de réussite pour le bac professionnel et pour le BTS progressent en métropole (respectivement +3,8 points et +1, 8 points), en Nouvelle-Calédonie, ils reculent (respectivement -1,1 points et -5,8 points).

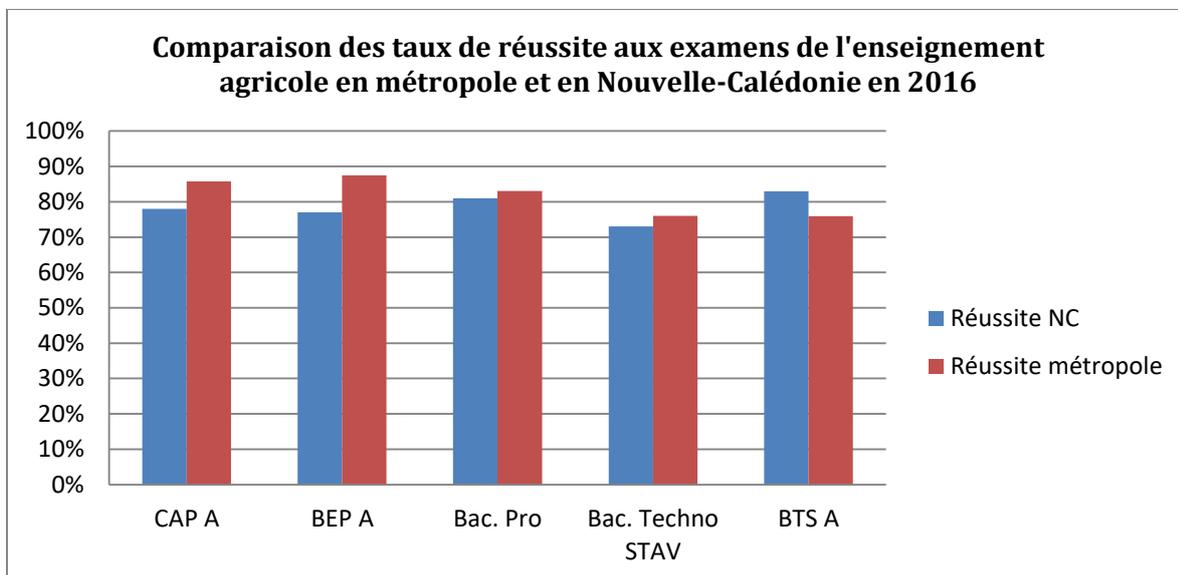
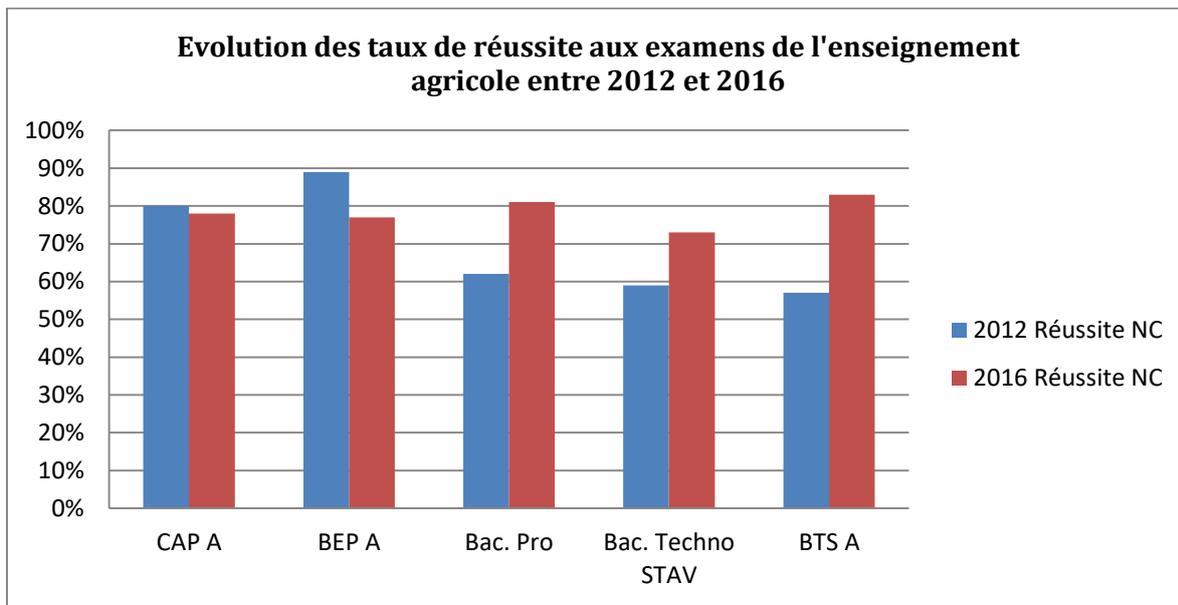


Toutefois, il convient de relativiser ces comparaisons avec l'évolution des taux de réussite métropolitains. Par exemple, en Nouvelle-Calédonie, on note un net écart de réussite (4 points) dans la voie professionnelle. Il faudrait donc voir le poids en métropole et en Nouvelle-Calédonie dans ces deux domaines pour analyser un éventuel biais. De manière générale, il faut être vigilant quand on compare la Nouvelle-Calédonie avec la Métropole au regard notamment du profil social des élèves différent de la Nouvelle-Calédonie. Les académies les plus "comparables"², sont en métropole Amiens et en Outre-mer, la Guadeloupe et surtout la Polynésie française. Par ailleurs, notons également d'un point de vue statistique, la possibilité d' « accidents ». En effet, il se peut

² Au regard du pourcentage d'élèves issus de la CSP (catégorie socio-professionnelle).

que les résultats pour un diplôme soit moins bon ou meilleurs par rapport aux années intermédiaires, ce qui contribue à modifier l'analyse.

c. Les résultats aux examens de l'enseignement agricole



CAP A : Le taux de réussite en Nouvelle-Calédonie s'élève à 78% en 2016 (-2 points par rapport à 2012). Il demeure inférieur de 7,8 points à la métropole. Néanmoins, compte tenu des effectifs « réduits » en Nouvelle-Calédonie pour cet examen (en 2012, on recensait 4 admis pour 5 inscrits tandis qu'en 2016, il y avait 7 admis pour 11 inscrits), les taux de réussite et leur évolution entre 2012 et 2016 ne sont tout simplement pas représentatifs et comparables à ceux de métropole, faute à « l'effet de cohorte ».

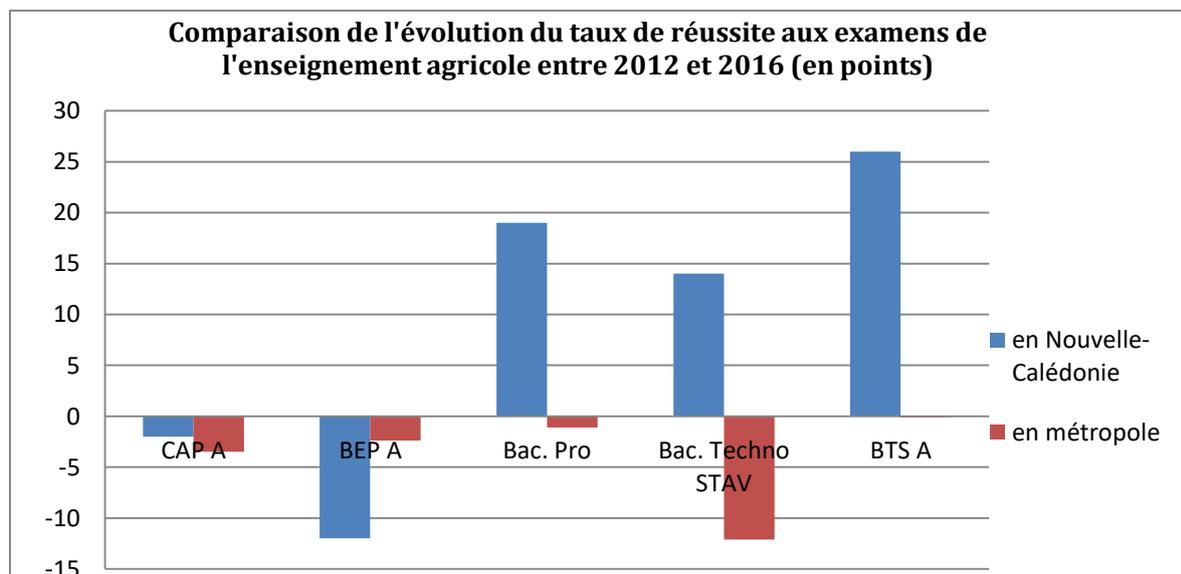
BEP A : Le nombre de diplômés reste globalement stable entre 2012 et 2016 mais le taux de réussite en Nouvelle-Calédonie est en baisse de 12 points depuis 2012 (de 89% à 77%). Alors qu'en 2012, ce taux était équivalent à celui de métropole (89,9%), en 2016, il est inférieur de 10,5 points à la métropole.

Bac. Pro. : Le nombre de diplômés a fortement progressé (+53%) entre 2012 et 2016, tout comme le nombre d'inscrits (+23,2%). Le taux de réussite en Nouvelle-Calédonie s'élève à 81% en 2016 (soit 19 points de plus par rapport à 2012). Néanmoins, il demeure toujours inférieur de 2,1 points à la métropole même si cet écart tend à se réduire sur cette période.

Bac techno STAV : le taux de réussite s'élève à 73% soit une progression de 14 points par rapport à 2012 (59%). Néanmoins, il est inférieur de 3 points à la métropole. Néanmoins, compte tenu des effectifs « réduits » en Nouvelle-Calédonie pour cet examen, les taux de réussite et leur évolution entre 2012 et 2016 ne sont tout simplement pas représentatifs et comparables à ceux de métropole, faute à « l'effet de cohorte ».

BTS A : le taux de réussite s'élève à 83% soit une progression de 26 points par rapport à 2012 (57%). Il convient de noter que ce taux est supérieur de 7,1 points à la moyenne métropolitaine. Néanmoins, compte tenu des effectifs « réduits » en Nouvelle-Calédonie pour cet examen, les taux de réussite et leur évolution entre 2012 et 2016 ne sont tout simplement pas représentatifs et comparables à ceux de métropole, faute à « l'effet de cohorte ».

Comparaison de l'évolution des taux de réussite en Nouvelle-Calédonie et en métropole (2012-2016)



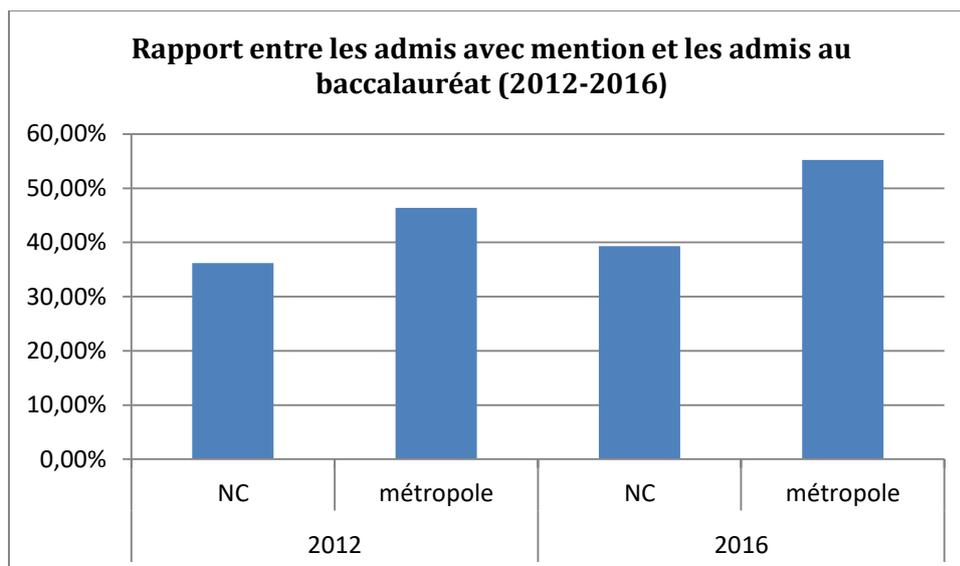
Outre pour les CAP A et les BEP A, les taux de réussite aux examens de l'enseignement agricole ont considérablement progressé entre 2012 et 2016 et ce, dans des proportions plus

importantes qu'en métropole. On peut donc considérer que sur cette période, l'écart avec la métropole tend à se réduire.

d. Le baccalauréat en Nouvelle-Calédonie

- Les mentions aux baccalauréats

Entre 2012 et 2016, le taux d'admis avec mention en Nouvelle-Calédonie a globalement progressé de 3,14 points (39,3% en 2016) contre 8,81 points sur la même période en métropole (55,2% en 2016).



La progression a été particulièrement soutenue en Nouvelle-Calédonie s'agissant du baccalauréat technologique et des mentions « très-bien » et « bien » tous baccalauréats confondus. Néanmoins, il convient de préciser que certaines évolutions constatées supérieures à 100% pour la Nouvelle-Calédonie sont liées à de petits effectifs. Par exemple, en 2012, le baccalauréat technologique ne comptait que 3 mentions très bien contre 13 en 2016, soit un chiffre multiplié par 4.

Si l'amélioration est tout de même significative, elle est néanmoins en partie imputable à une augmentation des effectifs présentant l'examen.

Mentions au baccalauréat	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel	
	Evolution en Nouvelle-Calédonie entre 2012 et 2016 (%)	Evolution en métropole entre 2012 et 2016 (%)	Evolution en Nouvelle-Calédonie entre 2012 et 2016 (%)	Evolution en métropole entre 2012 et 2016 (%)	Evolution en Nouvelle-Calédonie entre 2012 et 2016 (%)	Evolution en métropole entre 2012 et 2016 (%)
Très Bien	13%	75%	333%	131%	175%	105%
Bien	50%	26%	100%	63%	19%	42%
Assez Bien	19%	7%	48%	23%	-16%	4%
Ensemble	26%	24%	63%	35%	-8%	14%

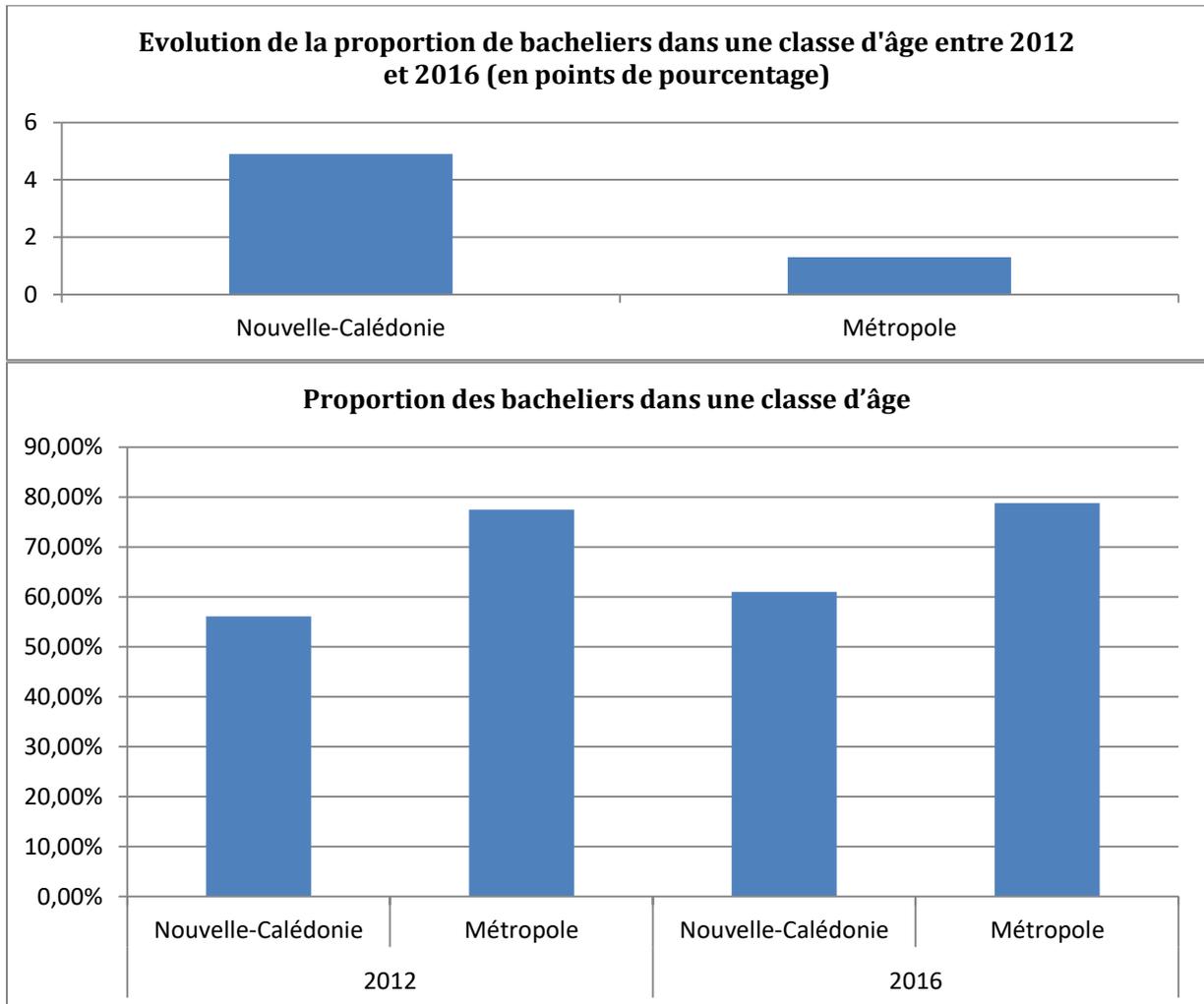
- **La proportion de bacheliers dans une classe d'âge**

L'indicateur proposé ici donne une mesure de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport entre le nombre de lauréats et la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge.

En 2001, ce taux atteignait les 40,5% soit approximativement 2 personnes sur 5 d'une même classe d'âge. En 2016, ce taux était calculé aux alentours de 61% soit 20,5 points en plus sur 15 ans.

Depuis 2012, cette proportion de bacheliers dans une classe d'âge a particulièrement progressé (pratiquement 5 points entre 2012 et 2016), contre un peu plus d'un point en métropole sur la même période. L'écart entre la moyenne métropolitaine et celle enregistrée en Nouvelle-Calédonie s'est donc réduit de 21,4 points en 2012 à 17,8 points en 2016.

Si cette proportion continue de progresser année après année, rattrapant progressivement son retard avec la métropole, rappelons tout de même que le Projet Educatif de la Nouvelle-Calédonie ambitionne d'atteindre le taux de 75% à l'horizon 2020, soit 14 points de plus qu'actuellement.



e. Journée Défense Citoyenneté, résultats des jeunes scolarisés en lecture

En 2013, l'Etat a fait de la lutte contre l'illettrisme une « *grande cause nationale* », car il est générateur d'exclusion et de ségrégation sociale. Avant cela, et depuis la mise en place de la *Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD)* en 1998, dénommée *Journée défense et citoyenneté (JDC)* depuis 2011, le Ministère des Armées³ recense les compétences en matière de lecture des jeunes âgés d'environ 17 ans, grâce à des grilles d'évaluation proposées par le Ministère de l'Education Nationale.

Depuis plusieurs années et dans le cadre d'une convention-cadre entre ces deux ministères, la Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP - Ministère de l'Éducation nationale) traite, analyse et publie les résultats de ces évaluations.

A l'échelle locale, ces évaluations n'ont pas encore fait l'objet d'un traitement poussé⁴.

Notons néanmoins qu'il existe par ailleurs d'autres enquêtes, en particulier l'enquête *Information et Vie Quotidienne (IVQ)* réalisée en 2013 par l'ISEE, qui avait pour but d'évaluer les compétences des adultes dans les domaines de l'écrit, du calcul et de la compréhension orale.

Selon la nomenclature proposée par la DEPP et l'ANCLI (*Agence nationale de lutte contre l'illettrisme*), huit profils de lecteurs ont été repérés grâce aux résultats obtenus dans 3 épreuves (cf. ci-dessous).

Profil	Traitements Complexes	Automaticité de la lecture	Connaissance du vocabulaire
5d	+	+	+
5c	+	-	+
5b	+	+	-
5a	+	-	-
4	-	+	+
3	-	-	+
2	-	+	-
1	-	-	-

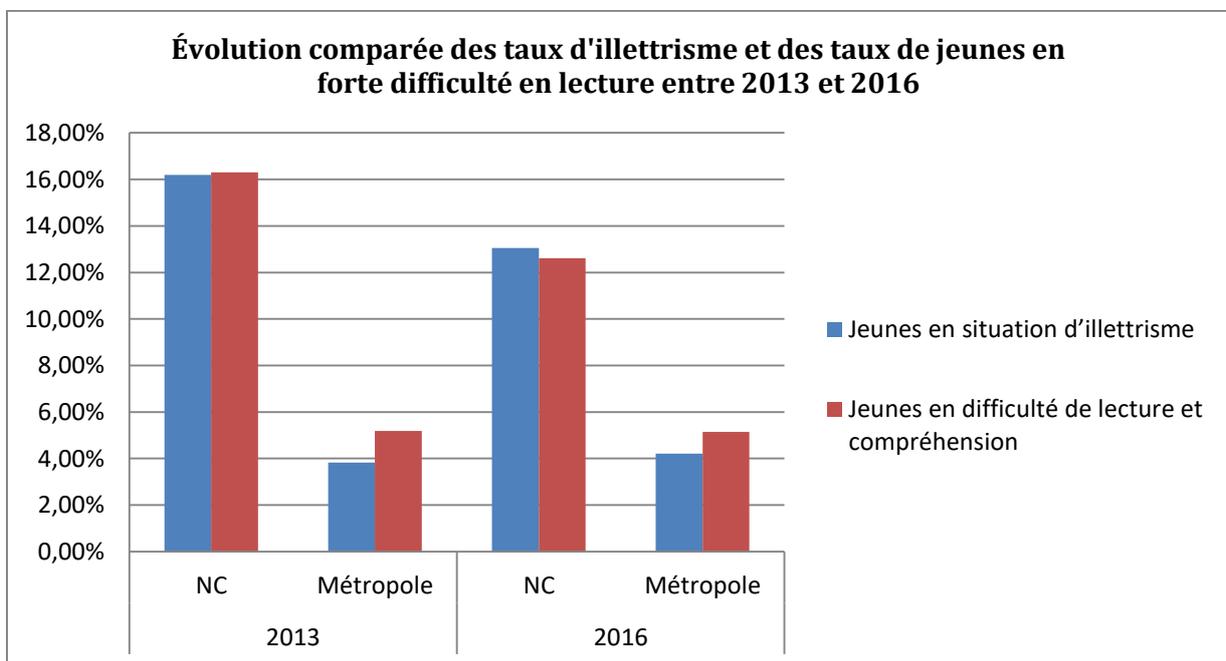
Les profils numérotés de 1 à 4 concernent les jeunes n'ayant pas la capacité de réaliser des traitements complexes. Plus précisément, les profils 1 et 2 peuvent être considérés comme en situation d'illettrisme, selon les critères de l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme), alors que les profils 3 et 4, tout en ayant un niveau lexical oral correct, ne parviennent pas à comprendre les textes écrits. Les uns et les autres sont en deçà du seuil de

³ Anciennement Ministère de la Défense nationale.

⁴ A l'exception des travaux effectués par le Service National. Notons par ailleurs que dans le « *miroir du débat* », il en est fait brièvement mention (p.294 – annexe 2 *l'état de l'école en Nouvelle-Calédonie*).

lecture fonctionnelle. Quant aux profils codés 5a, 5b, 5c, 5d, ils sont au-delà de ce seuil, mais avec des compétences variables qui peuvent nécessiter des efforts de compensation. Seuls les profils 5c et 5d peuvent être considérés comme des lecteurs efficaces.

Grâce à cette structuration et en s'appuyant sur les statistiques de la DEPP et du Service National, il est donc possible d'affirmer qu'en Nouvelle-Calédonie, un quart des jeunes scolarisés est en difficulté de lecture, soit une proportion deux fois et demi supérieure à la métropole.



Sur cette période, on note une nette diminution de ce chiffre en Nouvelle-Calédonie : - **6,84 points**.

A titre de comparaison, entre ces deux dates, nous constatons une stagnation des chiffres en métropole et une diminution bien moindre dans l'académie d'outre-mer ayant le nombre le moins important d'élèves ayant des difficultés de maîtrise de la lecture, la Réunion (-3,26 points).

	Nouvelle-Calédonie			Métropole		
	2013	2016	écart (en points)	2013	2016	écart (en points)
Jeunes en situation d'illettrisme	16,19%	13,05%	-3,14	3,82%	4,21%	0,39

Jeunes en difficulté de lecture et compréhension	16,31%	12,61%	-3,7	5,19%	5,15%	-0,04
Ensemble	32,50%	25,66%	-6,84	9,01%	9,36%	0,35

Néanmoins, il convient de noter 2 éléments :

- Ces chiffres concernent uniquement la population scolarisée. Le taux d'illettrisme dans la population totale interrogée lors de ces JDC est sensiblement supérieur (18,02% en 2016 contre 17,83% en 2013).
- L'introduction d'une nouvelle technologie (une télécommande est désormais utilisée pour saisir les réponses dans un temps limité) en 2013 empêche la comparaison avec les taux enregistrés les années précédentes.

Dans le cadre de ses futurs travaux et grâce à des données plus complètes de ces JDC, l'Observatoire sera en mesure de réaliser dès 2018, une enquête plus précise sur l'illettrisme selon trois axes d'analyse :

- Le type de scolarité ;
- Le genre ;
- Le territoire de vie.

En raison de critères sociaux et linguistiques propres à la Nouvelle-Calédonie, ce travail pourrait permettre de se doter d'un outil fiable, précurseur et objectif, permettant l'évaluation des compétences de lecture des jeunes néocalédoniens. L'analyse de cet indicateur serait susceptible d'aider à identifier des axes d'amélioration du projet éducatif. A ce titre, ce travail s'intégrerait de manière idoine et complémentaire à la politique de lutte contre l'illettrisme du Vice-Rectorat.

Conclusion

Au regard de l'ensemble de ces indicateurs, les performances scolaires en Nouvelle-Calédonie progressent entre 2012 et 2016, aussi bien dans le premier degré que dans le second malgré la persistance de certaines inégalités.

En ce qui concerne le premier degré, la DENC a mis en place depuis 2013 une évaluation annuelle des compétences acquises en fin de cycles pour les écoles publiques (puis 2015, pour toutes les écoles privées sous contrat) : GS de maternelle, CE1 et CM2. Rappelons tout de même que ces évaluations n'ont pas été conçues à des fins statistiques mais à des fins pédagogiques afin qu'à chaque échelon, les enseignants, les directeurs d'écoles et les inspecteurs puissent les analyser afin d'améliorer la réussite des élèves. Les protocoles d'évaluation étant différents chaque année, il n'est donc pas possible de comparer ces évaluations entre elles que ce soit d'un niveau à l'autre (GS, CE1, CM2) ou que ce soit d'une année à l'autre (2016, 2017). Notons néanmoins une exception : les évaluations de 2013 et 2017 qui sont strictement identiques, dont les résultats peuvent être analysés et comparés.

Cette précision méthodologique concernant la nature de ces évaluations, constitue un frein important pour l'exploitation et l'analyse statistique que souhaite mener l'Observatoire de la Réussite Educative pour l'évaluation et le suivi de la politique éducative concernant le premier degré.

Il serait donc intéressant de disposer d'évaluations comparables chaque année pour mettre en lumière une évolution des performances scolaires à l'école primaire. A l'échelle nationale, il serait judicieux d'utiliser des protocoles d'évaluation identiques à la métropole afin de déterminer où se situe la Nouvelle-Calédonie. Notons toutefois que l'évaluation passée en 2016 en Nouvelle-Calédonie l'a déjà été en métropole en 2010. Il sera donc possible prochainement de comparer les résultats de ces évaluations avec ceux de la métropole et plus particulièrement avec ceux des régions ou des collectivités aux CSP comparables (Amiens, Polynésie Française).

Aux échelles régionales et internationales, notons l'existence d'enquêtes concernant le premier degré et notamment l'enquête PIRLS (Progress in International Reading Literacy Study) organisée par l'IEA (International Association for the Evaluation of Educational Achievement) dans une cinquantaine de pays (dont la France, le Canada, la Nouvelle-Zélande) pour évaluer les performances en compréhension de l'écrit des élèves de CM1. Si la Nouvelle-Calédonie en fait le choix, elle pourrait solliciter le Ministère de l'Education Nationale afin de s'inscrire dans cette démarche évaluative internationale.

En ce qui concerne le second degré, l'évaluation passée par les élèves de 6^{ème} s'appuie sur un protocole national. Il conviendra à terme de systématiser la comparaison de ces évaluations avec celles des académies métropolitaines et ultramarines comparables (Amiens, Polynésie Française, Guadeloupe, Martinique, etc).

Pour les statistiques concernant les résultats aux diplômes du second degré, notons que le Vice-Rectorat propose déjà, depuis plusieurs années, des études statistiques permettant l'analyse et le suivi de ces données. Sur la période 2012-2016, la Nouvelle-Calédonie se situe toujours en deçà des moyennes obtenues en France métropolitaine, mais la forte progression de ses taux de réussite et de la proportion de bacheliers dans une classe d'âge, contribue au rattrapage des performances scolaires du second degré.

Par ailleurs, face aux résultats globaux présentés synthétiquement dans ce rapport, une étude plus fine de ces résultats aux diplômes semble nécessaire pour préciser les déterminants de la réussite scolaire : déterminant social (CSP, catégories socioprofessionnelles du responsable), déterminant géographique et déterminant de genre.

Enfin, les données collectées lors des JDC par le Service National sur la capacité de lecture et de compréhension des jeunes néocalédoniens, présente l'avantage d'être un indicateur externe au système éducatif. Si la Nouvelle-Calédonie semble encore accuser un important retard dans ce domaine vis-à-vis de la métropole, les résultats annuels confirment un rattrapage progressif vis-à-vis de la métropole. Notons à ce titre qu'elle se situe en tête des départements et des collectivités d'Outre-mer. Le suivi des taux d'illettrisme obtenu année après année devrait être un indicateur satisfaisant dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme et plus globalement, contre le décrochage scolaire.

Dans le cadre du nouveau projet éducatif et de la mise en place de l'Observatoire de la Réussite Educative, l'analyse des indicateurs de performance scolaire permet de porter un regard objectif et statistique sur l'efficacité du système scolaire néocalédonien. Afin de mettre en lumière les évolutions et les marges de progression de ces performances, cette analyse devra être annuelle.